



LE POLE MULTIMETIERS DE LA COBAS A VOTRE SERVICE

CAP RÉPARATION ET ENTRETIEN DES EMBARCATIONS DE PLAISANCE



La croissance de la filière nautique étant en constante évolution, elle offre des perspectives de carrière sans précédent.

Les professions sont diverses : des grands chantiers de construction en passant par les navires de plaisance ou de course, la restauration et le réaménagement des bateaux anciens ...

Au sein de cet univers, les métiers de services sont en pleine expansion tels que la vente et/ou la maintenance des bateaux de plaisance.

Principales missions :

Réparation du moteur et de la coque

Respecter les règles d'hygiène et de sécurité au travail

Réparation des accessoires du bateau

Effectuer des révisions sur des moteurs essence ou diesel, inbord ou hors-bord

Effectuer des diagnostics et des contrôles périodiques sur des moteurs essence ou diesel, inbord ou hors-bord

Être en contact avec le client



DÉBOUCHÉS

- ✓ Agent de maintenance
- ✓ Technicien(ne) /diagnosticien

QUALITÉS REQUISES

- ✓ Dextérité
- ✓ Esprit de synthèse
- ✓ Sens de l'organisation
- ✓ Rigueur
- ✓ Polyvalence
- ✓ Intérêt pour le monde du nautisme

LA FORMATION

La formation doit permettre à l'apprenti(e) d'accéder progressivement à un niveau de compétences et de qualification afin de lui donner la possibilité de **le rendre immédiatement opérationnel en entreprise.**

ENSEIGNEMENTS

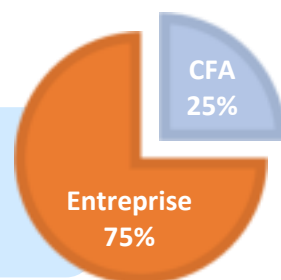
Professionnel

- Accueillir le client
- Préparer une intervention
- Intervenir sur les embarcations, les moteurs, les équipements
- Finaliser l'intervention, livrer l'embarcation, le moteur et les équipements
- Prévention Sécurité Environnement

Général

- Mathématiques
- Français
- Histoire - Géographie
- Langue Vivante Etrangère (facultatif) ■ CFA ■ Entreprise
- Education Physique et Sportive

12 semaines de cours par an
Alternance à la semaine



TAUX DE RÉMUNÉRATION D'UN APPRENTI

	16-17 ans	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et +
1 ^{ère} année	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC
2 ^{ème} année	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC	Durée d'exécution du contrat

La rémunération peut être supérieure à ces montants si l'entreprise applique des accords particuliers (convention collective ou accords de branches professionnelles, d'entreprises...)

POURSUITE D'ÉTUDES POSSIBLE :

BAC PRO
Maintenance nautique

Contacts

Pour tout renseignement et inscription :

05.57.52.72.90